

**SOCODEVI : Société
de coopération pour le
développement international**

États financiers
Au 31 mars 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **SOCODEVI : SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL** (Société), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 13 septembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

PRODUITS

Programme international	22 800 384 \$	23 700 771 \$
Contributions des institutions membres sous forme de services rendus	267 682	365 945
Contributions des institutions membres	51 361	53 279
Intérêts et autres revenus	195 880	123 184
	23 315 307	24 243 179

CHARGES

Programme international	20 552 193	21 813 598
Contributions des institutions membres sous forme de services rendus	267 683	365 946
Charges institutionnelles	1 882 135	1 896 447
Amortissement des immobilisations corporelles	76 585	87 032
Amortissement des actifs incorporels	3 899	5 571
	22 782 495	24 168 594

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

532 812 \$ **74 585 \$**

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019 2018

	Investi en immobili- sations corporelles et actifs incorporels (notes 5 et 6) de prévoyance	Affecté au titre de fonds de projets spéciaux	Affecté au titre de fonds de projets spéciaux	Total
SOLDE, début de l'exercice	2 986 929 \$	1 424 000 \$	1 090 702 \$	5 770 794 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	557 475	32 177	23 644	74 585
Affectations	(36 248)	-	-	-
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	580	(580)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	3 508 736 \$	1 456 177 \$	1 114 346 \$	6 303 606 \$
				5 770 794 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

BILAN

Au 31 mars

2019

2018

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	3 858 837 \$	1 864 206 \$
Épargnes à terme, 1,2 % à 1,6 %	9 630 581	11 102 335
Créances (note 3)	357 497	2 532 185
Frais payés d'avance	1 596 564	1 077 049

15 443 479 16 575 775

PLACEMENTS AU COÛT (note 4)

2 635 369 2 592 063

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

220 819 261 736

ACTIFS INCORPORELS (note 6)

3 528 7 427

18 303 195 \$ 19 437 001 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	1 576 832 \$	1 349 207 \$
Produits reportés (note 9)	10 422 757	12 317 000

11 999 589 13 666 207

ACTIF NET

Non affecté	3 508 736	2 986 929
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels (notes 5 et 6)	224 347	269 163
Affecté au titre de fonds de prévoyance	1 456 177	1 424 000
Affecté au titre de fonds des projets spéciaux	1 114 346	1 090 702

6 303 606 5 770 794

18 303 195 \$ 19 437 001 \$

ENGAGEMENTS (note 10)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	532 812 \$	74 585 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	76 585	87 032
Amortissement des actifs incorporels	3 899	5 571
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	580	-
Revenus d'intérêts provenant du fonds de prévoyance	(55 822)	(52 755)
	558 054	114 433
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(11 445)	206 281
	546 609	320 714

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	-	(400 000)
Produit de la cession de placements	12 516	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(36 248)	(8 176)
	(23 732)	(408 176)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

522 877 (87 462)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

12 966 541 13 054 003

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

13 489 418 \$ 12 966 541 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se composent des éléments suivants :

Encaisse	3 858 837 \$	1 864 206 \$
Épargnes à terme, 1,2 % à 1,6 %	9 630 581	11 102 335
	13 489 418 \$	12 966 541 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société est un organisme à but non lucratif constitué en vertu des dispositions de la partie II de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. En collaboration avec ses différents bailleurs de fonds, avec l'engagement de ses institutions membres et par la mise en valeur de la formule coopérative, mutualiste ou d'autres formes associatives, la Société contribue au développement durable des pays où elle intervient en ayant pour objectif que les populations se prennent en charge. La Société est exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

La Société a conclu des accords de contributions avec différents bailleurs de fonds en vertu desquels elle doit retourner à ces bailleurs toute somme fournie par ces derniers qui n'aura pas été dépensée ou justifiée, d'après les modalités des programmes acceptées par les bailleurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard de sommes qui pourraient être retournées.

En vertu de certains accords conclus avec les bailleurs de fonds, les intérêts générés par ces contributions doivent être utilisés pour les fins du projet et les intérêts qui n'auront pu être dépensés ou justifiés doivent être retournés à ces bailleurs. Ces intérêts sont comptabilisés comme produits reportés et transférés dans les revenus du projet au moment où ils sont réinvestis dans le projet. Tout autre revenu d'intérêt est inclus à la rubrique « Intérêts et autres revenus ».

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

L'actif net non grevé d'affectations est constitué de l'excédent de l'exercice en cours et des excédents des exercices antérieurs, déduction faite des affectations aux autres fonds.

L'actif net investi en immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels.

L'actif net affecté au titre de fonds de prévoyance vise à doter la Société d'une réserve suffisante pour permettre de répondre à ses obligations financières envers ses partenaires, bailleurs, fournisseurs et employés. L'augmentation de ce fonds doit être entérinée par le conseil d'administration. La disposition et l'utilisation de ce fonds doivent être décidées par les membres en assemblée générale spéciale. Les revenus de placements provenant des ressources de ce fonds sont également présentés dans le fonds de prévoyance.

L'actif net affecté au titre de fonds des projets spéciaux vise à doter la Société des ressources financières pour favoriser et renforcer son développement. L'augmentation, la disposition et l'utilisation de ce fonds doivent être entérinées par le conseil d'administration.

Conversion des devises étrangères

Les postes en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan, alors que les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change à la date des opérations. Les gains ou pertes résultant de cette conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés à des fins autres que de couverture. Ces instruments financiers dérivés autonomes, qui donnent lieu à des actifs financiers ou à des passifs financiers, sont évalués à la juste valeur. Les variations des justes valeurs sont comptabilisées à l'état des résultats de l'exercice où elles surviennent.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance ont été versés à des partenaires locaux, à des consultants locaux, à des employés locaux ainsi qu'à des employés canadiens en poste à l'étranger afin de permettre la réalisation des projets dans les pays d'intervention. Les frais payés d'avance incluent également des déboursés de nature administrative.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les durées ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Améliorations locatives	linéaire	Durée restante du bail
Équipement informatique	solde décroissant	30 %
Matériel roulant	linéaire	4 ans
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %

Les immobilisations corporelles achetées dans le cadre du programme international sont imputées aux résultats car la Société n'en conserve pas la propriété.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Société, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde dégressif au taux de 30 %.

Lorsqu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Société, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits reportés

Les contributions des bailleurs, dont les charges relatives aux projets correspondants ne sont pas engagées, sont comptabilisées comme produits reportés et transférées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces charges sont engagées.

Contributions sous forme de services rendus

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur de la contribution fournie par les institutions membres de la Société dans le cadre de son programme international. Cette valeur a été estimée d'après les taux journaliers reconnus par Affaires mondiales Canada dans le cadre de son programme international.

Services reçus à titre gratuit

Les résultats n'incluent pas le coût des services rendus dans le cadre des activités de sensibilisation et institutionnelles par les administrateurs, le personnel et autres personnes-ressources des institutions membres de la Société.

Avantages sociaux futurs

La Société offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la mise en place du régime a lieu ou au cours de laquelle une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des épargnes à terme.

3. CRÉANCES

	2019	2018
Contributions à recevoir	177 829 \$	1 993 015 \$
Contributions à recevoir au nom des partenaires	179 668	539 170
	357 497 \$	2 532 185 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

4. PLACEMENTS AU COÛT

	2019	2018	
Fonds de prévoyance et fonds des projets spéciaux			
Desjardins			
Certificat de dépôt à terme au taux annuel composé de 2,05 %, échéant en septembre 2019, non remboursable avant échéance	98 901 \$	96 914 \$	
La Capitale			
Certificat de placement garanti aux taux annuels composés de 1,55 % et 2,3 %, échéant en juillet 2021, non remboursable avant échéance	1 269 218	1 242 166	
Union Vie			
Certificat de placement garanti aux taux annuels composés de 1,95 % et 2,2 %, échéant en juillet 2021, non remboursable avant échéance	1 267 250	1 240 467	
	2 635 369	2 579 547	
Actions étrangères			
L'UNEC S.A.*			
162 actions ordinaires, représentant une participation de 33,33 %	-	12 516	
	2 635 369 \$	2 592 063 \$	

* Le placement en actions étrangères est inscrit à son coût d'acquisition. La plus-value des actions n'appartient pas à la Société. L'UNEC S.A. est une société bolivienne qui a pour mission la production, la commercialisation et l'exportation de produits agricoles.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	157 609 \$	88 573 \$	69 036 \$	90 372 \$
Équipement informatique	131 939	86 369	45 570	43 295
Matériel roulant	40 090	40 090	-	5 847
Mobilier et équipement de bureau	191 477	85 264	106 213	122 222
	521 115 \$	300 296 \$	220 819 \$	261 736 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

6. ACTIFS INCORPORELS

	2019		2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	88 091 \$	84 563 \$	3 528 \$
			7 427 \$

7. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux de base préférentiel. La facilité de crédit est garantie par des hypothèques mobilières générales de 1 200 000 \$ grevant la totalité présente et future des créances, des produits de lettres de garanties émises au bénéfice de la Société et des placements détenus sous quelque forme que ce soit. Au 31 mars 2019, la facilité de crédit est inutilisée.

La Société dispose d'une facilité de crédit spécifique aux contrats de change à terme et aux options de change, d'un montant autorisé de 60 000 \$, portant intérêt au taux de 3 % et renouvelable annuellement. Au 31 mars 2019, la facilité de crédit est inutilisée et est garantie par le certificat de dépôt à terme d'une valeur nette comptable de 98 901 \$.

La Société dispose d'une garantie bancaire irrévocable de remboursement d'avance, d'un montant autorisé de 672 000 \$, portant intérêt au taux de 5 % et expirant en août 2019. Au 31 mars 2019, la facilité de crédit est inutilisée.

La Société a également une garantie bancaire irrévocable de remboursement d'avance, d'un montant autorisé de 550 000 \$, portant intérêt au taux de 5 % et expirant en août 2019. Au 31 mars 2019, la facilité de crédit est inutilisée.

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	718 657 \$	184 923 \$
Contributions à payer à des partenaires	179 668	539 170
Salaires et vacances courus	503 469	409 951
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	93 791	100 786
Taxes à la consommation	81 247	114 377
	1 576 832 \$	1 349 207 \$

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

9. PRODUITS REPORTÉS

	2019	2018
SOLDE, début de l'exercice	10 356 457 \$	10 094 277 \$
Encaissements, intérêts attribués et autres variations	22 736 764	23 962 951
	33 093 221	34 057 228
Montants constatés à titre de revenus	22 800 384	23 700 771
SOLDE, fin de l'exercice	10 292 837 \$	10 356 457 \$
Produits reportés	10 422 757 \$	12 317 000 \$
Contributions à recevoir (note 3)	(129 920)	(1 960 543)
SOLDE, fin de l'exercice	10 292 837 \$	10 356 457 \$

10. ENGAGEMENTS

Baux

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2022 pour la location de bureaux et d'équipement. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 262 543 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2020 -	110 768 \$
2021 -	110 905 \$
2022 -	40 870 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à la Fondation SOCODEVI pour le développement international (Fondation), qui a pour mission de recueillir des dons afin d'appuyer financièrement des communautés locales et des organisations de type associatif (coopératives et mutuelles) qui se situent dans des pays en voie de développement.

La Société est liée à la Fondation du fait qu'elle a le droit de désigner trois de ses sept administrateurs et qu'elle détient un intérêt économique à l'égard de ses activités. La Fondation permet notamment aux institutions membres de la Société d'effectuer des dons aux partenaires du Sud de la Société. Ces dons sont reconnus comme une contrepartie financière de la Société dans le cadre de son programme de partenariat avec Affaires mondiales Canada.

La Société s'est engagée à mettre à la disposition de la Fondation les services administratifs nécessaires à la réalisation de ses activités, et ce, sans recevoir de contrepartie. Le coût des services rendus par le personnel de la Société à la Fondation est estimé à 12 515 \$ pour l'année en cours (2018 - 13 798 \$).

SOCODEVI : Société de coopération pour le développement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Les principales opérations conclues avec la Fondation sont les suivantes :

	2019	2018
Bilan		
Créances	7 068 \$	1 780 \$
Dettes de fonctionnement	200 000 \$	-
État des résultats		
Intérêts et autres revenus	18 454 \$	17 995 \$
Charges institutionnelles	201 295 \$	6 915 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

La Société réalise une part de ses transactions en monnaies étrangères, soit principalement en euros, en dollars américains, en dollars malgaches et en francs CFA. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 mars 2019, l'actif net libellé en devises étrangères et converti en dollars canadiens représente 1 826 827 \$ (2018 - 1 352 206 \$). Comme le risque de change est supporté par le bailleur de fonds dans différents projets, la Société évalue qu'au 31 mars 2019, seul un passif net de 547 053 \$ (2018 - actif net de 471 919 \$) est exposé au risque de change.

La Société dispose d'une convention relative aux contrats de change et options de change d'un volume de transactions de 1 000 000 \$ pour des contrats dérivés ne pouvant avoir un terme supérieur à 24 mois.

Au 31 mars 2019, la Société n'a aucun contrat de change actif.

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la Société effectue le suivi de ses comptes clients. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

Au 31 mars 2019, environ 57 % (2018 - 81 %) des comptes clients sont à recevoir d'un seul client (2018 - deux clients).

Le risque de non recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Risque lié aux taux d'intérêt

La Société assume des facilités de crédit à taux variables; toutefois, elles sont inutilisées au 31 mars 2019.

Les placements portent intérêt à des taux fixes variant de 1,55 % à 2,3 %. Conséquemment, les risques auxquels la Société est exposée sont minimes.